

Annexe IIb

Règlement d'examen

**Brevet d'Études professionnelles Métiers du cuir
Options : maroquinerie – chaussures – sellerie garnissage**

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES MÉTIERS DU CUIR						
INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unité	Coefficient	Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou sections d'apprentissage habilitées,	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires établissements privés hors contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats individuels	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 - Développement esthétique, fonctionnel et technique d'un produit de maroquinerie, de sellerie ou de chaussure.	UP1	4	C.C.F*	C.C.F	Ponctuelle écrite	4h
EP2 - Préparation et réalisation d'un produit de maroquinerie, de sellerie ou de chaussure.	UP2	9 (1)	C.C.F	C.C.F	Ponctuelle pratique	8h (+1h PSE)
EG1 – Français – Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	UG1	6	Ponctuelle écrite	C.C.F	Ponctuelle écrite	3 h
EG2 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques	UG2	4	C.C.F	C.C.F	Ponctuelle écrite	2 h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	2	C.C.F	C.C.F	Ponctuelle	

* Contrôle en cours de formation.

(1) dont 1 pour PSE

